

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
TOE, A.F.N, OPEX, et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



Siège : Maison du Combattant -1 Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél. : 06 70 42 42 41

Permanence le mercredi de 9 h à 11 h 00

@: fac.corse@laposte.net - Compte bancaire: Société Générale n° 00037284771

Abonnement annuel: 25 euros les quatre numéros. Demande à adresser au siège

61ème ANNEE - N°225

1er trimestre 2022

La Corse
est le premier
département
français
libéré,
entre le 9
septembre
et le 4
octobre
1943.



Fondateur: Jean FABIANI

Directeur de la publication,
responsable de la rédaction
et de la diffusion
depuis 2017:

Raoul PIOLI

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Chères adhérentes et adhérents,

En ce début d'année 2022 je suis heureux de vous présenter, selon la tradition, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Je souhaite qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous les vôtres, beaucoup de joies et de satisfactions. Et que ceux qui rencontreront des épreuves trouvent le réconfort, en particulier dans l'amitié et la solidarité de la grande famille du monde combattant.

L'année qui vient de s'achever a été vécue sous la menace et les incertitudes occasionnées par l'épidémie du coronavirus qui nous a isolés. Même si elle ne semble pas nous avoir touchés de près, elle a mis à mal nos relations sociales et familiales. A la modeste échelle de notre Fédération régionale, la pandémie a nuit à toutes nos activités mémorielles de niveau national ou local, et nous a aussi conduits à annuler notre habituel méchoui de septembre 2021 avec nos amis du Train et du Souvenir Français. Pour autant, le bureau n'est pas resté inactif car nous avons eu la possibilité de maintenir le lien avec vous au travers de notre journal trimestriel qui a toujours été publié en temps utile.

Il convient maintenant de passer à la nouvelle année en comptant sur un retour progressif à une situation normalisée. Ce avec des réserves car, à l'heure où j'écris ces lignes, l'évolution de la pandémie semble se traduire par un fort rebond et la découverte du variant « Omicron » particulièrement virulent.

Néanmoins, mais avec circonspection, nous commencerons l'année 2022 par une assemblée générale le samedi 22 janvier à la Maison du Combattant; conjointement avec nos compagnons de route du Train et du Souvenir Français. Pour cela, vous trouverez toutes les informations utiles en annexe, et vous recevrez le compte rendu de l'assemblée dans le numéro de « Combattants Corses » d'avril prochain.

Enfin, pour clore sans regrets cette sombre année 2021, avec le Bureau et le Conseil d'administration je vous renouvelle nos meilleurs vœux pour la nouvelle année en vous assurant de nos sentiments chaleureux et dévoués.

Raoul PIOLI

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du Président
- Vœux illustrés
- Fermeture du bureau

Page 2 :

- Redéploiement de la force Barkhane au Sahel
- Bon à savoir

Page 3 :

- Lettre ASAF novembre 2021

Page 4 :

- Devoir de mémoire

Page 5 :

- Devoir de mémoire (suite)

Page 6 :

- Informations diverses

Page 7 :

- Hier à la peine, aujourd'hui à l'honneur.

Page 8 :

- Hier à la peine, aujourd'hui à l'honneur (suite)

En raison des fêtes de fin d'année, le Bureau sera fermé du mercredi 22 décembre 2021 à 11 heures au mercredi 4 janvier 2022 à 09 heures. En cas de besoin, téléphoner au 06 70 42 42 41 ou au 06 71 33 32 97.



Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

Sahel : la force Barkhane se redéploie au Mali

L'armée française a lancé une grande manœuvre logistique au Mali après la décision du président Emmanuel Macron de réduire de moitié les forces déployées depuis 2013.



En 2022, il ne restera qu'entre 2 500 et 3 000 soldats français au Sahel ; ils sont actuellement 5 200. La première phase de ce retrait partiel concerne les bases septentrionales de Tessalit, Kidal et Tombouctou que les forces françaises vont quitter et retrocéder aux militaires maliens (les Fama) ou aux Casques bleus de la Minusma.

Cette manœuvre logistique complexe comporte neuf phases. Il s'agit d'abord de vider les stocks de carburant et de dépolluer les sites à retrocéder en coordination avec les futurs occupants.

Il faudra ensuite régler d'éventuels conflits juridiques et résilier les con-

trats passés avec des entreprises locales. La phase 5 pourra alors démarrer avec le transfert des matériels par convoi routier.

Ces colonnes, dont la vitesse moyenne ne dépasse guère 30 km/h du fait des pannes et des ensablages, voire des menaces, rassembleront de 100 à 110 véhicules (dont quarante blindés d'escorte).

2 500 soldats sur le départ

Les matériels évacués de ces trois bases seront rassemblés à Gao ou 60 000 m² de stationnement, de maintenance et de stockage sont en cours d'aménagement. Ce site servira donc de gare de triage ou sera

decidé si ces matériels seront détruits, cédés aux forces partenaires africaines ou internationales, réaffectés à des unités françaises d'Afrique ou renvoyés en métropole.

Le transfert des sites du nord du Mali s'inscrivant dans une manœuvre plus globale de redéploiement des moyens français au Sahel, les dernières phases verront le transit routier des convois vers Niamey pour une partie, mais principalement vers les ports d'Abidjan, Cotonou et Douala. Un tel transit via des axes difficiles pourra prendre jusqu'à deux semaines par convoi.

Avant l'embarquement sur des navires affrétés par le ministère des

Armées et à destination des ports de Toulon (Var) ou de La Rochelle (Charente-Maritime), les douanes françaises procéderont à des contrôles et tous les matériels partants seront désinfectés.

Cette manœuvre de réarticulation, qui verra donc plus de 2 500 soldats quitter l'Afrique, va être opérée alors que les activités des forces françaises se poursuivent et ne cesseront pas : opérations de combat contre les groupes armés terroristes, soutien aux commandos européens de la Force Takuba, formation des forces maliennes et assistance aux unités onusiennes.

Philippe CHAPLEAU.

BON A SAVOIR

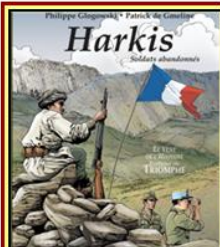
Anciens combattants et victimes de guerre: un numéro unique et gratuit pour faciliter vos démarches: tél. 0 801 907 901. Jeudi 30 septembre 2021 à Caen (Calvados), Geneviève Darrieussecq, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, a inauguré une plateforme d'appels dédiée aux anciens combattants et aux victimes de guerre.



Ce numéro unique et gratuit pour faciliter leurs démarches, est géré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac-VG).

«Malgré l'avènement du numérique, nous souhaitons proposer à chacun une relation directe et une proximité humaine.», a expliqué la ministre déléguée.

Dix-huit agents de l'Onac-VG se sont portés volontaires pour répondre au 0 801 907 901, **du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**



Réparation pour les harkis : 50 millions d'euros dans le budget 2022

Une projet de loi voté à l'assemblée nationale le 18 novembre 2021, prévoit la «réparation» du préjudice subi par les harkis sous la forme d'une somme forfaitaire tenant compte de la durée du séjour dans les camps de rapatriement en France. La mesure concerne «les anciens combattants harkis et leurs épouses accueillis après 1962 en métropole, dans des conditions indignes, mais aussi leurs enfants qui y ont séjourné, voire y sont nés».

Voté en première lecture par 46 voix pour, 1 contre et 6 abstentions, le texte est désormais attendu au Sénat.



Défendre le corps et l'âme de la Patrie

Le 11 novembre 2021, la France commémorait comme chaque année l'anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Elle honorait aussi le dernier survivant des 1038 Compagnons de la Libération avant que son corps ne rejoigne les 16 autres inhumés au mémorial de la France combattante du Mont-Valérien depuis 1945.

Dans sa très brève et dense allocution prononcée le 11 novembre 1945, le général de Gaulle évoquait la « *défense du corps et de l'âme de la Patrie* » comme ses enfants l'avaient assurée humblement, les armes à la main, depuis 2 000 ans.

Défendre le corps de la Patrie

L'Arc de Triomphe, défiguré durant quelques semaines, reste le lieu de notre mémoire nationale où des Français viennent quotidiennement se recueillir devant le tombeau du Soldat inconnu « *mort pour la Patrie* ». Ce soldat sans nom rappelle l'aspect intemporel de ces sacrifices et symbolise tout le sang versé par ses enfants.

Depuis toujours, notre peuple a combattu pour que notre Patrie, la terre de nos pères, ne soit pas amputée, ni ses frontières violées par les envahisseurs. Toutes les générations ont rempli cette mission sous l'impulsion de figures légendaires telles que Geneviève face aux Huns, Jeanne d'Arc contre les Anglais, Foch et de Gaulle repoussant les Allemands. La défense collective, obtenue au prix de sacrifices individuels, a été assurée pour défendre le corps de cette patrie, la France, que nous avons aujourd'hui en héritage.

Mais défendre le corps de la Patrie c'est aussi protéger « la veuve et l'orphelin », les femmes et les enfants garants de la survie de la Nation. Alors, demain, dans 20 ans, alors que nous ne renouvelons plus naturellement notre population^[1], aurons-nous les hommes et les femmes en nombre suffisant et aptes physiquement pour assurer notre défense ? Déjà, l'Angleterre et l'Allemagne ne parviennent pas à recruter les soldats nécessaires. Chez nous, l'armée peine à sélectionner ses soldats, compte tenu du peu de candidats à l'engagement.

« *Le salut de la Patrie est éternellement précaire* » rappelait le général de Gaulle en 1945, à l'issue de la « *guerre de 30 ans* » au cours de laquelle la France et l'Allemagne s'étaient affrontées. Notre indépendance est toujours menacée par les grandes puissances, tant sur le plan stratégique que dans le domaine des hautes technologies, sans parler du domaine culturel. Son intégrité territoriale est même violée dans ces zones dites de « non-droit » où un islam intégriste cherche à imposer des lois contraires aux nôtres. Elle l'est aussi par les actions subversives menées par des nations étrangères dans nos DROM-COM.

Défendre l'âme de la Patrie

Mais pour défendre l'âme de la Patrie, il faut d'abord connaître l'histoire et l'environnement de ceux qui nous ont précédés, chercher à comprendre les décisions qu'ils ont prises et les raisons qui les ont poussés à faire la guerre ou à conquérir des terres lointaines. Quelles furent, il y a 1 000 ans, 100 ans, leurs motivations réelles, les intérêts visés, les joies éprouvées et les souffrances supportées ?

Il faut connaître et comprendre le passé avec objectivité et tirer les leçons de l'Histoire, susciter le devoir de servir cette patrie

fragile dont l'avenir est toujours menacé, plutôt que de juger et de condamner. S'inspirer des figures clairvoyantes et héroïques grâce auxquelles la France est toujours regardée et souvent admirée.

C'est pourquoi la richesse de notre Histoire et la fierté que nous pouvons légitimement en tirer ne peuvent supporter les déclarations de repentance de donneurs de leçons souvent ignares. Si l'historien a pour devoir de rechercher les faits et de tenter d'expliquer leur enchaînement dans un contexte du moment si différent du nôtre, il est du devoir des politiques d'assumer ce passé après l'avoir analysé finement dans ses dimensions historique et géographique afin de développer leur capacité d'appréciation de situation et de décision. À leur tour, ils ont pour mission d'assurer au mieux la pérennité de la Nation.

Le « vivre ensemble » dont il est tant question aujourd'hui est-il un lien suffisant pour susciter, si nécessaire, la défense du corps et de l'âme de la Patrie ? Vivre ensemble signifie-t-il vraiment que l'on est prêt à mourir ensemble ? La liberté individuelle tellement chérie aujourd'hui peut-elle exister sans esprit de Défense avec la perspective de sacrifices que le combat exige ? Défendre l'âme de la France passe donc par une véritable éducation des citoyens. Mais peut-on assurer cette éducation au respect, à la camaraderie, à la loyauté et à l'amour du pays quand on entend et lit « *niqne la France* » sans que ces propos soient fermement sanctionnés ?

La Défense de la France repose sur son armée, mais elle prend ses racines dans une démographie dynamique et une solide éducation autant familiale que scolaire. Sans ces fondements, aujourd'hui fragilisés, notre pays ne pourra assurer la défense ni de son corps ni de son âme.

La campagne électorale qui s'ouvre doit être l'occasion, pour ceux qui aspirent à servir la France en devenant chef d'État, de s'engager formellement sur ces deux dimensions vitales pour l'avenir afin que dans 20 ans les Français puissent continuer à vivre au sein d'un pays libre tout en étant prêts à le défendre au prix du sacrifice suprême. Là est l'essentiel.

La RÉDACTION de L'ASAF, www.asafrance.fr

Si vous souhaitez que l'armée demeure au cœur de la Nation et dans le cœur des Français, alors contactez-nous, rejoignez-nous, adhérez, abonnez-vous, faites un don à l'ASAF, 18, rue Vézelay, 5008 Paris / France..

Tél. 01 42 25 48 43

En 2022 la Corse peut s'enorgueillir d'avoir un nouveau parrain de promotion à l'ENSOA, initié par la Fédération 39-45, TOE, AFN, OPEX.

Dans les Armées, choisir un parrain pour une promotion ne s'improvise pas. S'il découle d'une réflexion et d'une décision finale du commandement, voire parfois du pouvoir politique, à la base il y a toujours celui qui « initie » le dossier. Ce dernier doit effectuer des recherches historiques et se rapprocher de la famille du défunt pour rédiger une biographie dans laquelle toutes les actions héroïques du « parrain » sont mises en valeur.

Pour ce qui concerne l'Ecole nationale de sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent, le choix du parrain de promotion s'effectue en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'Ecole centralise les propositions de sous-officiers à la carrière prestigieuse qui proviennent des régiments, des compagnons d'armes, de la famille, etc.

La préférence entre plusieurs profils s'effectue ensuite en fonction de différents critères qui peuvent conduire à privilégier une personne mais aussi un fait militaire marquant (anniversaire de la victoire de 1918, Libération de la France, bataille de Verdun, chute Dien Bien Phu... etc.).

Enfin, à partir des différents dossiers sélectionnés, une Commission présidée par le général commandant l'Ecole se réunit afin de choisir les parrains de promotions pour l'année à venir. C'est ainsi que lors de la réunion du 13 septembre 2021, le dossier du major Jacques ZABOROWSKI - ancien du bataillon français de l'ONU en Corée, des 151^e et 152^e RI - a été choisi pour parrainer une promotion en 2022. Ce valeureux sous-officier, déjà présenté

devant la commission de septembre 2019 n'avait pas été retenu pour 2020. Cette année là marquait le 70^e anniversaire du début de la guerre de Corée (1950-1953). De ce fait, pour honorer l'ensemble des sous-officiers français y ayant participé, le commandement avait décidé de donner le nom de « Sous-officiers de Corée » à une promotion.

En ce début d'année 2022, la famille ZABOROWSKI, la commune de Santa-Maria-Poggio (Haute-Corse), la Corse et le monde combattant insulaire peuvent se prévaloir d'avoir donné à l'armée de terre un valeureux parrain de promotion.

Notre journal du 1^{er} trimestre 2019 avait publié le parcours militaire du major Jacques ZABOROWSKI, alors proposé pour parrainer une promotion de sous-officiers d'active. Le choix de l'intéressé étant maintenant acquis, il m'a semblé opportun de rappeler, ou de faire connaître aux nouveaux adhérents et lecteurs, la biographie de l'intéressé.

Pour mémoire, au 31 décembre 2021, l'ENSOA compte 355 promotions, dont six noms proposés par la Fédération des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN et OPEX de la Corse. Sans savoir si l'ENSOA tient des statistiques en matière d'origine des parrainages de promotions, nous pouvons nous flatter de détenir, avec certitude, un record insulaire.....et sans être prétentieux peut-être national !

R.P.

Biographie du major d'infanterie

Jacques Edouard ZABOROWSKI (1932-2011)

Parrain de la 356^e promotion à l'Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active de Saint-Maixent

Né le 13 octobre 1932 à Suwalski en Pologne, d'un père polonais et d'une mère originaire de la Corse, Jacques Edouard ZABOROWSKI arrive à Santa-Maria-Poggio (Haute-Corse) en 1934 alors qu'il a deux ans. Dès l'âge de 18 ans, le 13 octobre 1950 il souscrit un contrat d'engagement de trois ans pour servir dans l'armée de terre, au titre de l'Ecole des sous-officiers de Strasbourg. Au cours de son instruction il se fait remarquer d'emblée, tant par ses qualités physiques et morales que par son excellent esprit. Rapidement nommé caporal, puis caporal-chef le 16 juin 1951, il choisit de servir dans l'infanterie métropolitaine et, le 29 juin 1951, rejoint le 151^e Régiment d'infanterie à Metz.



Avide d'action, il se porte volontaire pour servir au Bataillon français de l'O.N.U en Corée. C'est ainsi que le 29 décembre 1951, il débarque à Fusan (grande ville portuaire au sud-est de l'actuelle Corée du Sud) et est aussitôt engagé dans toutes les opérations de l'unité. Entre le 5 et le 10 octobre 1952, participant aux très durs et célèbres combats d'Arrow-Head, le tir précis de la pièce qu'il commande ralentit une attaque chinoise. Blessé dans l'action par éclat de mortier à la tête, son courage et sa remarquable conduite au feu sont récompensés par l'attribution de la croix de guerre de Théâtres d'opérations extérieurs, avec une citation à l'ordre du régiment. Il vient tout juste d'avoir vingt ans.

De retour en France le 6 janvier 1953, il est nommé sergent le 1^{er} mai de la même année et rejoint les « Diables rouges » du « Quinze-deux », le 152^e Régiment d'infanterie à Colmar. Brillant chef de groupe de combat pendant deux ans, il insufflé sa foi et son ardeur aux jeunes appelés alsaciens du contingent.



Insigne du Bataillon français de l'ONU en Corée

Le 1^{er} mars 1955, le sergent ZABOROWSKI est affecté au « Quinze-trois », le 153^e Régiment d'infanterie, qui tient garnison à Haguenau et qui rejoint l'Algérie en unité constituée le 10 juin. En Kabylie d'abord, puis dans l'Est Constantinois, le jeune sous-officier participe à toutes les opérations de sa compagnie. A deux reprises, en juillet et septembre 1956,

ZABOROWSKI se signale par son courage et son sang froid à la tête de ses hommes, récupérant des armes et des munitions, puis dégageant par un assaut bien mené, un convoi tombé dans une embuscade. La Croix de la valeur militaire avec une élogieuse **citation à l'ordre de la division** lui est décernée. Arrivé en fin de séjour, il quitte l'Algérie le 26 novembre 1957. Affecté au 9^e Bataillon de tirailleurs marocains à Strasbourg le 29 novembre 1957, il est nommé sergent-chef le 1^{er} janvier 1959 et contribue à l'encadrement d'une section de combat en qualité de sous-officier adjoint. Toujours aussi passionné par l'action, Jacques ZABOROWSKI demande à repartir en Algérie, pour servir au « Quinze-trois » qu'il connaît bien depuis son premier séjour sur ce territoire.



Insigne du 153°
R. I.

Le 13 avril 1959, il retrouve le 153^e RIMotorisé sur la frontière tunisienne et est désigné pour commander une Harka. Le 31 octobre 1959, à la tête de ses harkis, le sergent-chef ZABOROWSKI improvise et conduit une remarquable manœuvre, capture trois rebelles, libère un prisonnier et récupère quatre armes individuelles avec munitions. Une belle **citation à l'ordre de la Brigade** récompense cette action d'éclat. Le 28 novembre 1960, lors des difficiles combats du bordj M'Raou (sur la frontière tunisienne, près de Sakiet-Sidi-Youssef), il se précipite, à la tête de ses harkis, pour porter secours à un petit poste menacé par les rebelles et sur le point d'être submergé. Sa manœuvre surprend l'adversaire et rétablit une situation qui semblait désespérée. Cet exploit est couronné par une **citation à l'ordre du régiment** qui vient compléter sa croix de la valeur militaire.

Toujours sur la brèche, lors d'un accrochage avec un élément rebelle le 25 février 1961, il le met en fuite et récupère du matériel et des documents importants pour le commandement. Trois mois plus tard, le 11 mai 1961, il est à l'origine de la destruction de l'organisation politique des rebelles locaux, réussit à faire prisonnier un chef avec tous ses documents et, le 4 juin, permet l'arrestation d'une quinzaine de propagandistes. Pour ces deux actions, une très belle **citation à l'ordre de la Brigade** vient récompenser le « *remarquable entraîneur d'hommes* » qu'il n'a jamais cessé d'être. Le 1^{er} janvier 1962, la **Médaille militaire** lui est conférée pour services exceptionnels et, c'est avec fierté qu'il rejoint le cercle très restreint des sous-officiers les plus héroïques du régiment. La fin du conflit algérien s'étant concrétisée le 19 mars 1962 par la signature du cessez le feu, le sergent-chef ZABOROWSKI rentre définitivement en France le 23 mai de la même année.

Son magnifique passé de combattant en fait un candidat de choix, pour servir à l'Ecole d'Application de l'Infanterie de Saint-Maixent qu'il rejoint le 2 juin 1962. L'année suivante, le 1^{er} avril 1963 il est nommé adjudant puis est muté, sur place, à l'Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active créée le 1^{er} septembre de la même année. Pendant six ans, par son aisance au commandement et sa connaissance du métier d'instructeur, il irradie le respect et l'admiration auprès des premières promotions d'élèves sous-officiers d'active. Nommé adjudant-chef le 1^{er} janvier 1969, il est alors affecté au Centre de sélection n° 9 à Tarascon, de septembre 1969 à juin 1977, puis au 110^e RI à Donaueschingen (Forces Françaises en Allemagne) de 1977 à 1984. C'est au sein de ce régiment d'infanterie qu'il est nommé **chevalier de la Légion d'honneur** le 5 mai 1979, et accède au grade de major 1^{er} juillet 1982. Le 1^{er} juillet 1984, pour sa dernière affectation, il demande et obtient l'autorisation de servir au Centre mobilisateur du 173^e RI à Bastia en Corse. Deux ans plus tard, le 28 novembre 1986, il est nommé directement **officier dans l'ordre national du mérite** et, le 1^{er} décembre 1986, met un terme à une carrière militaire de trente six ans de service en se retirant sur l'île, dans la commune de Santa-Maria-Poggio (Haute-Corse) où il a passé toute son enfance.



Insigne de
l'ENSOA
St Maixent

L'inactivité plongeant dans l'ennui homme d'action qu'il a toujours été, c'est très rapidement et surtout intensément qu'il s'investit auprès du monde combattant local, comme au sein de sa commune où, entre 1989 et 2001, il est élu conseiller municipal puis adjoint au maire. La Nation, reconnaissante envers ses plus fidèles et dévoués serveurs, n'oublie pas l'ensemble des éminents services qu'il a rendu au pays; c'est ainsi qu'il est promu **officier de la Légion d'honneur** par décret en date du 21 juin 2001.

Sous-officier d'élite, extraordinaire entraîneur d'hommes, d'une valeur morale et d'un courage jamais démentis, le parcours exemplaire du major Jacques ZABOROWSKI est incontestablement une remarquable référence pour les jeunes générations de sous-officiers d'active.



Principales décorations du major Jacques ZABOROWSKI



Epilogue: Le 23 août 2011, Jacques Edouard ZABOROWSKI, valeureux combattant des guerres de Corée et d'Algérie - Officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, officier de l'ordre national du mérite, titulaire de la Croix de guerre des TOE et de la Croix de la valeur militaire, totalisant cinq citations et une blessure de guerre - s'éteint à l'âge de 79 ans, entouré de son épouse - elle-même ancienne infirmière militaire, citée, médaillée militaire, chevalier de la Légion d'honneur - de ses six enfants et quatorze petits enfants.

Lt colonel (h) Raoul PIOLI, mars 2019.

NDLR: La « promotion ZABOROWSKI » sera incorporée le 14 février 2022, baptisée le 19 mai et se verra remettre les galons de sergent le 27 octobre 2022. La cellule parrainage et traditions de l'ENSOA a eu la gentillesse de nous adresser (ci-contre à gauche) une copie de l'insigne de promotion pour nos lecteurs. R.P.



Le faucon pèlerin « Ortega »
décoré de la Médaille de la
Défense nationale.

Armée de l'Air et de l'Espace : un faucon pèlerin décoré

pour avoir permis d'éviter de nombreux incidents aériens
sur la base aérienne de Bourges-Avord

par Laurent Lagneau, le 3 octobre 2021, dans Ouest-France « Zone militaire »

.....Il faut environ deux ans pour dresser un faucon pèlerin, dont les qualités en font un redoutable chasseur. Équipés d'émetteurs, ces rapaces peuvent voler jusqu'à 500 mètres d'altitude avant de fondre sur leur proie à la vitesse de 400 km/h. À conditions qu'ils ne soient ni trop maigres [il n'auront pas la force de chasser...], ni trop gros [ils n'auront pas assez faim pour se mettre en quête d'une proie].

Quoi qu'il en soit, l'intervention de ces rapaces peut être déterminante. En décembre 2013, « Ortega », un faucon pèlerin femelle dressé par Thomas Garrido, a ainsi évité à un E-3F AWACS d'entrer en collision avec une bande de vanneaux et de pluviers dorés, alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur la base aérienne d'Avord, dans des conditions météorologiques très dégradées.

Désormais âgés de 12 ans, Ortega a plus de 500 prises à son actif. Et ce qui lui a valu, en juillet dernier, d'être décoré à « titre exceptionnel » de la médaille de la Défense nationale échelon bronze par le colonel Olivier Kaladjian, le commandant de la base aérienne de Bourges-Avord.

Née en avril 2009 à Cuenca [Espagne], Ortega a d'abord intégré la SPPA de la base aérienne de Villacoublay, avant de rejoindre celle d'Avord, où elle a été confiée à M. Garrido.

La pratique consistant à donner des honneurs militaires à des animaux remonte au Premier Empire, avec le chien « Moustache ». Et le premier volatile à avoir reçu de tels honneurs fut le pigeon voyageur « Vaillant », décoré de la Croix de guerre en 1916 pour avoir transmis un message capital durant la bataille de Verdun ».

Trait de courage d'un médecin militaire

En 1799, l'armée française qui était en Syrie, sous les ordres du général Bonaparte, fut attaquée par la peste. Les malheureux qui étaient atteints de cette horrible maladie devenaient un objet de répulsion pour leurs camarades, et étaient abandonnés sans soins.



Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa.
Desgenettes est au centre.
Tableau d'Antoine-Jean Gros 1804.

Desgenettes, le médecin en chef de l'armée, était persuadé que la maladie n'était pas contagieuse et il voulut faire passer cette conviction dans l'esprit des soldats. Un jour que le général Bonaparte faisait une visite à l'hôpital des pestiférés de Jaffa, Desgenettes s'approcha d'un des malades, ouvrit avec une lancette une des pustules, puis il se fit à lui-même au bras une piqûre avec la même lancette, introduisant le mal dans sa chair. "Si la peste est contagieuse, dit-il, je l'aurai. Mais vous verrez que je ne l'aurai pas." Puis il alla montrer son bras à tous ceux qui étaient présents. Le médecin chef ne fut pas malade, et le courage dont il avait fait preuve rendit confiance aux soldats et aux malades.

Il convient d'ajouter qu'il dut à un heureux hasard de n'être pas atteint, car il est aujourd'hui démontré que les boutons de la peste communiquent la terrible maladie.

Source: Internet

« Son nom figure finalement sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Il a aussi été membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. L'hôpital militaire de Lyon porte son nom. Alexandre Dumas l'a décrit, dans ses Mémoires, comme « un vieux paillard très spirituel et très cynique, moitié soldat, moitié médecin » Source Wikipédia

Avis aux automobilistes

Entrée en vigueur de l'obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones montagneuses à compter du 1er novembre 2021 jusqu'au 31 mars 2022

Pour continuer à améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale, l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de 4 pneus hiver s'appliquera à partir du 1er novembre 2021 dans les départements situés dans des massifs montagneux. Dans l'immédiat, les 2 préfets de la Corse ont décidé de ne pas rendre obligatoire les équipements hivernaux dans l'île.

Ce qu'il faut néanmoins savoir :

- 1- être équipé dans le coffre du véhicule de chaînes à neige (métalliques ou textiles, les fameuses "chaussettes") susceptibles d'être mises en place sur au moins deux roues motrices
- 2- ou être équipés de pneus hiver sur les 4 roues (les pneus 4 saisons sont acceptés)
- 3- en cas d'infraction, il faudra s'acquitter d'une amende de 135 euros et le véhicule sera immobilisé

La rédaction

En illustration, le nouveau panneau du code de la route

ZONE



Echos de la dernière session du Conseil départemental des ACVG/Corse du Sud

Le mardi 5 octobre 2021, dans la salle Erignac de la Préfecture d'Ajaccio, s'est tenue la réunion du Conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de la Corse du Sud. Organisée par M. Jacques VERGELLATI directeur de l'ONAC/2A, présidée par M. Pascal LELARGE Préfet de la Corse du Sud, cette session plénière a été marquée par la présence très remarquée de Mme Véronique PEAUCELLE-DELELIS, directrice générale de l'ONACVG, venue de Paris. A cette occasion, il est bon de signaler aux lecteurs de « Combattants Corses » la mise à l'honneur de quatre adhérents de la Fédération bien méritants.

- Tout d'abord, il s'agit de notre regretté camarade et ami **le colonel René COLOMBANI (1929-2021)**. Ce dernier s'était vu décerner la médaille d'or de l'ONACVG en 2019. N'ayant pu la recevoir pour des raisons de santé cette année là, pas plus que l'année suivante par



Le colonel COLOMBANI

suite de l'épidémie du Corona virus, c'est en 2021 qu'elle devait lui être remise officiellement. Hélas, il s'est éteint le 5 mars de cette année. De ce fait, c'est son épouse Marie et son fils Olivier qui ont eu l'honneur de recevoir, des mains de madame la directrice générale de l'ONACVG la distinction. Cette dernière, rarement attribuée, récompense un engagement de plusieurs décennies au profit exclusif du devoir de mémoire. Sur la place d'Ajaccio, le colonel René COLOMBANI était connu pour son inlassable combat mémoriel et pour son investissement très actif et particulièrement apprécié au

sein du monde combattant.

Notre Fédération, qui se réjouit de cette merveilleuse récompense, s'associe à l'élogieux hommage public, couronnant ses longues années d'efforts au service des anciens combattants, qui lui a été rendu par monsieur Jacques VERGELLATTI, directeur de l'ONAC/2A.



Mme Véronique PEAUCELLE-DELELIS remet la distinction à Mme Marie COLOMBANI et à son fils Olivier

- Ensuite, c'est notre ami **Marcel CINQUINI**, ancien combattant, qui s'est vu remettre, des mains de monsieur le Préfet de la Corse du Sud, la croix du combattant au titre de la guerre d'Algérie.



Né le 23 avril 1938 à Sari di Portovecchio, il est appelé à l'activité le **5 mai 1958** au 3^e Bataillon de tirailleurs algériens en garnison à Bonifacio. Après « les classes », il est muté le 16 octobre 1958 en Algérie au 15^e Bataillon de tirailleurs algériens. Ce bataillon opère entre Sétif et Saint-Arnaud et sa compagnie est implantée dans une ancienne mine de plomb au Djebel Guétar. Après avoir participé à des opérations de combat au sein de sa section, il bénéficie d'une permission. **Le 20 décembre 1958**, avec un camarade tirailleur, français de souche nord-africaine, ils se rendent à Sétif. Au retour, leur taxi est intercepté par un groupe de rebelles et les deux soldats sont faits prisonniers. Conduits dans une grotte, ils vont vivre une très éprouvante captivité. Au bout d'un mois les geôliers emmènent son camarade dont il n'aura plus jamais de nouvelles. Seul dans la grotte, trois mois plus tard il voit arriver un prisonnier qui n'est autre que le sergent d'infanterie Jean GAFFORY, de surcroît Corse comme lui. Ce dernier, est déjà un combattant chevronné titulaire de deux citations. Trois mois plus tard, un autre prisonnier, un civil européen d'origine italienne les rejoint. Leur captivité se poursuit, toujours dans des conditions aussi dures et inimaginables de nos jours.

M. Marcel CINQUINI le 5 octobre 2021, sur fond de carte où opérait la compagnie du 15^e Bataillon de tirailleurs algériens où il avait l'honneur de servir en 1958 (Sud-est de Sétif en Algérie).

« Le **9 novembre 1959**, les geôliers disparaissent subitement car des troupes françaises quadrillent la région. C'est ainsi que lors de sa progression, en fouillant le terrain escarpé, le sergent chef du génie QUILICHINI découvre l'entrée de la grotte. Avec son adjoint le sergent POGGI, ils s'infiltrèrent l'arme au poing et découvrent les trois prisonniers. Ainsi, par un hasard des plus heureux, ce sont deux Corses qui libèrent deux autres Corses. Ce qui fera dire au sergent chef QUILICHINI ces paroles admirables: « Des Corses il y en a partout, même sous terre ! »

Avec ses onze mois de captivité, Marcel CINQUINI a perdu trente cinq kilos et doit encore terminer les 24 mois de son service militaire obligatoire. Rapatrié en métropole le 25 novembre 1959, il est affecté à la Compagnie administrative régionale n° 9 à Marseille où il se voit attribuer une permission de convalescence de deux mois, qu'il passe dans sa famille en Corse. Après un court séjour à l'hôpital militaire d'Ajaccio, il est affecté au 3^e bataillon de tirailleurs (citadelle Miollis d'Ajaccio) le 8 avril 1960, avant d'être renvoyé dans ses foyers et rayé des contrôles de l'armée active le **5 septembre 1960**.

Les souffrances endurées, mais surtout les sévices subis par Marcel CINQUINI lui ont certes valu une pension militaire d'invalidité, mais cette tardive remise officielle de la croix du combattant par le représentant de l'Etat en Corse, constitue la plus belle récompense pour cet appelé du contingent ayant servi en Algérie, dans une de nos dernières unités de tirailleurs, mais qui a été malchanceux en tombant fortuitement entre les mains de l'adversaire.

Nota : Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus sur la captivité de Marcel CINQUINI et Jean GAFFORY, il leur est recommandé de consulter l'ouvrage « Les prisonniers des Djounoud », écrit par Yves SURDRY, publié aux éditions l'Hartmann en 2005.

- Enfin, c'est à la fois le secrétaire général de la Fédération Jean-Claude GAMBINO – par ailleurs délégué général du Souvenir Français en Corse du Sud - et Pascal SIMON, secrétaire général de l'amicale des anciens du Train, qui ont vu leurs remarquables **initiatives individuelles** portées à la connaissance du Conseil départemental et de madame la directrice générale des l'ONACVG.

- **La première initiative** émane du commandant (h) Jean Claude GAMBINO dans ses fonctions de délégué général du Souvenir Français pour la Corse du Sud. Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre du devoir de mémoire. Au carré militaire du cimetière de Saint Antoine, il a bénévolement conduit, **tout seul** avec la seule aide de ses fidèles amis du monde combattant, le remplacement de 46 croix métalliques rouillées par autant de croix latines dressées dans leurs réceptacles en béton rempli de gravier blanc. L'ONAC, le Souvenir Français et la municipalité ont contribué au financement des matériaux nécessaires. Madame la directrice générale de l'office national des anciens combattants, monsieur le directeur de l'ONAC/2A, et le représentant de la municipalité d'Ajaccio ont d'ailleurs tenus à exprimer leur satisfaction en se rendant sur place pour visiter la réalisation qui leur a été présentée par Jean Claude GAMBINO et le colonel Bernard MARQUELET, président du Souvenir français d'Ajaccio.

- **La deuxième initiative** est due à monsieur Pascal SIMON, secrétaire général de l'amicale des anciens du Train de la Corse. Elle s'inscrit dans la campagne nationale de vaccination décrétée par le ministère de la Santé au début de l'année. En avril-mai derniers, monsieur SIMON a bénévolement mis sur pied, avec l'aide de ses amis de l'amicale, un « vaccinodrome éphémère » à la maison du Combattant d'Ajaccio. Mobilisant 3 médecins, 3 infirmières ou infirmiers diplômés d'Etat, se procurant les vaccins nécessaires et les moyens frigorifiques de conservation, il a ainsi permis la **vaccination de 210 anciens combattants** et leurs familles ou amis.

Quand les choses vont bien, il ne doit pas y avoir de scrupules à le dire, à le faire savoir et à le consigner par écrit. Telle est l'ambition de cette évocation devant le Conseil départemental, dans l'unique but de mettre en lumière l'initiative de Pascal SIMON qui pourrait peut-être s'avérer comme une première au sein du monde combattant national.

Raoul PIOLI,
président de la Commission mémoire
pour la Corse du Sud.

NDLR: A l'heure où j'écris ces lignes, la même équipe vient de réaliser, le samedi 4 décembre 2021, 130 injections de la 3^e dose à la maison de Combattant d'Ajaccio. Félicitations!



Mme Véronique PEAUCELLE-DELELIS, directrice générale de l'ONACVG, entourée par Jean Claude GAMBINO (à sa droite) et Bernard MARQUELET (à sa gauche)



Ci-dessus, une vue d'ensemble des autorités présentes sur le site du cimetière St Antoine lors de la visite du 5 octobre 2021



Vue d'ensemble des participants, lors de l'inauguration du "vaccinodrome" à la maison du Combattant. M. Pascal SIMON est à l'extrême droite de la photographie

COMBATTANTS CORSES

ANNEXE AU JOURNAL N° 225 (1^{ER} TRIMESTRE 2022)

1 - Hommage au sergent Maxime BLASCO, Mort pour la France au Mali.



C'est avec tristesse que nous avons appris la mort au combat du caporal-chef Maxime Blasco, du 7^e BCA. Il est tombé le vendredi 25 septembre au matin lors d'une opération à 50km à l'est de Hombori et à 15km de la frontière avec le Burkina, dans la forêt de N'Daki. Agé de 34 ans, il avait un parcours militaire exceptionnel : titulaire de la **Médaille militaire et de la Croix de la valeur militaire avec 4 citations (3 à l'ordre de la brigade et 1 à l'ordre du corps d'armée)**, et en était à son 4^e déploiement au sein de l'opération *Barkhane*. En juin



Insigne du 7^e BCA.
Devise "De fer et d'acier"

2019, il s'était notamment distingué alors que la *Gazelle* dans laquelle il se trouvait, en tant que tireur d'élite, s'était écrasée. Il avait extrait le pilote et le copilote et avait réussi à les évacués via un hélicoptère *Tigre*. Le caporal-chef Maxime BLASCO était pacsé et père d'un enfant.

Comme des milliers d'autres soldats, il défendait l'honneur de la France, loin de chez lui. La disparition de Maxime Blasco suscite l'émotion de la nation tout entière. Mais, pour lui, la mort faisait partie des éventualités. Il ne faisait que son travail. Son obsession était de toujours ramener ses frères d'armes vivants. Pour son père, « *il a fait ce qu'il fallait faire. C'est tout. Il faut garder de Maxime l'image de quelqu'un de courageux, d'humble, qui est allé jusqu'au bout de son engagement* ».

La République lui a attribué une citation à l'ordre de l'Armée à titre posthume, l'a nommé sergent et **directement officier dans l'ordre de la Légion d'honneur**.

La Fédération des anciens combattants 1939-45, Indochine, Algérie et Opex de Corse adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches et au 7^e BCA.

La mort de ce sous-officier porte à 58 (dont 52 au Mali) le nombre de soldats français mort au Sahel depuis 2013.



Le très éloquent palmarès du sergent de Chasseurs alpins Maxime BLASCO

2 – Bonifacio va rendre hommage au sous-lieutenant BOUAKKAZ (1909-1944)



Dans le quotidien « Corse-matin » du 19 octobre 2021, la municipalité de Bonifacio fait part du changement de dénomination de la Place d'Armes, en ville Haute, qui portera bientôt le nom de « Place du S/Lt Hammadi BOUAKKAZ » du 4^e RTT. Ce dernier est mort pour la France le 26 janvier 1944 en Italie. L'arrêté a été pris lors d'une réunion du Conseil municipal qui a fixé au 26 janvier 2022 - date anniversaire de sa mort au combat - la cérémonie du baptême de la place. Pour nos lecteurs, voici un résumé de la carrière de cet héroïque officier de notre glorieuse Armée d'Afrique, aujourd'hui disparue et généralement oubliée, malgré le capital de gloire de ses régiments en 1914-18 en particulier, puis en 1939-45 et enfin en Indochine.

Hammedi BOUAKKAZ est présumé né en 1909 à El-Oued en Algérie. De famille très modeste, il est étudiant lorsque le 24 janvier 1931 il s'engage pour une durée de 4 ans au titre du 8^e régiment de tirailleurs tunisiens stationné à Bizerte (Tunisie). Rapidement nommé caporal puis sergent, il renouvelle son contrat et, en janvier 1934, et se voit affecté au 4^e bataillon du 28^e Régiment de tirailleurs tunisiens en garnison à la citadelle de Bonifacio en Corse.

Le 13 janvier 1936 il est muté au 7^e Régiment de tirailleurs algériens déployé dans la région de Sétif et Batna en Algérie. **Le 2 septembre 1936, il épouse à Constantine (Algérie) Lucie d'Arco, originaire de Bonifacio.** Nommé sergent-chef, titulaire du brevet de chef de section de combat, puis de celui de mitrailleuses, il est alors muté le 25 février 1940 au 27^e Régiment de tirailleurs algériens, en garnison à Mascara au sud-est d'Oran en Algérie. C'est avec cette unité qu'il participe à la campagne de France en mai-juin 1940 et s'illustre à Aspach en Moselle où il est cité à l'ordre du régiment en ces termes: « *Sous-lieutenant chef d'une section de mitrailleuses, a résisté dans le village d'Apach à une attaque ennemie appuyée d'un violent bombardement d'artillerie* ».

Digne d'accéder à l'épaulette, il est désigné pour suivre les cours à l'école d'élèves officiers de Mascara (Algérie). Promu adjudant pour compter du 1^{er} septembre 1940, il est nommé sous-lieutenant le 25 septembre de la même année et rejoint le 4^e Régiment de tirailleurs tunisiens le 10 octobre 1942.

Chef de section de combat, il est affecté à la 10^e compagnie du 3^e bataillon du 4^e RTT. Le régiment embarque à Oran le 29 décembre 1943 et est engagé dans la campagne d'Italie, au sein de la 3^e Division d'infanterie algérienne du Corps expéditionnaire français commandé par le général JUIN. Lors des très durs combats pour la prise du Belvédère, au sud ouest de Cassino, il tombe le 26 janvier

1944, frappé par balle. Agé de 35 ans, les conditions dans lesquelles il a été tué au service des armes de la France, entrent dans la légende et en font l'un des plus héroïques officiers de l'Armée d'Afrique. De nombreux ouvrages, dont ceux de Pierre NORD, du maréchal JUIN et du général CHAMBE, relatent le combat épique et la mort glorieuse du sous-lieutenant Hammadi BOUAKKAZ à la tête de ses tirailleurs.

Le 31 mars 1944 il se verra attribuer, à titre posthume, une élogieuse citation à l'ordre de l'Armée avec sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur : « Sous-lieutenant chef de section de fusiliers voltigeurs ayant fait preuve d'un magnifique courage. Le 26 janvier 1944, a enlevé brillamment à la tête de sa section la côte 862 (Région Belvédère). A engagé un furieux combat au corps à corps pour déloger l'ennemi de sa position. A trouvé au cours de cette action une mort glorieuse ».

Depuis, il repose au cimetière militaire français de Vénafro en Italie, parmi les 3130 tombes du carré musulman.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le récit, mémorable par son caractère extraordinaire, de la mort de ce courageux officier de tirailleurs du Corps expéditionnaire français pendant la campagne d'Italie en 1944.

LCL (h) Raoul PIOLI, président de la Commission
mémoire pour la Corse du Sud

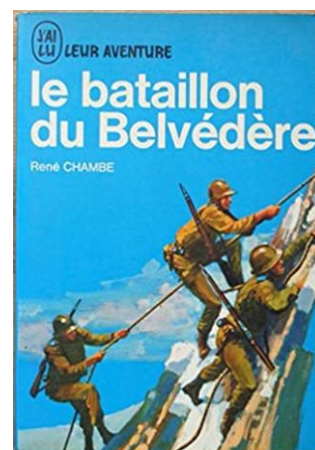


Les principales décorations
du sous-lieutenant
Hammadi BOUAKKAZ

26 janvier 1944 : le très émouvant récit de la mort du sous-lieutenant Hammadi BOUAKKAZ du 4^e RTT¹, par le général René CHAMBE,

évoqué dans son ouvrage : « *Le Bataillon du Belvédère* », pages 157 à 159, collection « *J'ai lu leur aventure* » en date du 1^{er} janvier 1965 (page de couverture en couleur ci-contre).

«Déjà le soir tombe et l'ennemi tient toujours la cote 862. ...Alors que les sections BOUAKKAZ et NICOLAS, ayant emprunté des cheminements compliqués mais efficaces, sont arrivées à distance d'assaut, le sous-lieutenant BOUAKKAZ a enlevé ses hommes à la baïonnette en entonnant lui-même le vieux cri de guerre des Arabes. Tous se sont bousculés derrière lui. C'est à qui sera le plus près de l'officier.Une grêle de projectiles s'abat sur les assaillants. BOUAKKAZ n'a pas couru dix pas qu'il ouvre soudainement les bras et tombe face en avant, tué raide d'une balle à la tempe. Derrière lui, la vague des hommes qui le suivaient s'est arrêtée, hésitante, frappée de stupeur. Mais un vieux sous-officier tunisien, le sergent Mohammed Ben ABDELKADER, et un tirailleur de 2^e classe se sont ensemble précipités. Mûs par la même saisissante inspiration, ils ont relevé le corps de leur officier et l'ont placé assis sur un fusil qu'ils vont porter en travers, l'un par la crosse et l'autre par le canon, tandis qu'un troisième tirailleur, venu à la rescousse, soutiendra le cadavre. Mohammed Ben ABDELKADER lance le cri séculaire de l'assaut berbère : *Zidou ! L'gouden ! En avant !*



Les tirailleurs portant le corps de leur chef au sommet du piton conquis
de vive force. Dessin de Paul VAUJOUR en 1968.

A cette vue, toute la ligne repart au combat en hurlant. Et c'est ce groupe d'un macabre épique, qui, marchant en tête conduit la bataille, au milieu des vociférations de la section. Car tous ont compris. Le sous-lieutenant BOUAKKAZ a fait le serment de les mener à la victoire et d'arriver le premier à la crête. Mort ou vivant, il faut qu'il y arrive ! Il y arrivera.

.....A 18 heures, le sergent Mohammed Ben ABDELKADER et ses deux camarades — tous trois miraculeusement indemnes — surgissent à la tête des survivants de la section (à peine quelques uns), au sommet du « Piton Sans Nom », portant toujours leur précieux fardeau. Ils sont exténués. Ils sont montés en courant et en chantant jusqu'au bout. Leurs yeux brillent de joie et de fierté. Le serment de la section a été tenu. Elle est arrivée la première ! Le sous-lieutenant BOUAKKAZ est avec eux.

Alors, avant de le coucher sur cette terre qu'il a conquise, ils mettent debout le cadavre de leur officier et le maintiennent ainsi un instant, face à l'ennemi, puis ils l'étendent doucement parmi les rochers, le visage tourné vers la ligne allemande.

La fusée blanche à deux feux s'envole vers le ciel : objectif enlevé !... »

Général René CHAMBE

¹ **Note de la rédaction de « Combattants Corses »** : régiment héritier d'un lourd passé de gloire, dont la réputation reste légendaire : Fourragère rouge aux couleurs de la Légion d'honneur, 6 palmes en 1914-18, 4 palmes en 1939-45 notamment en Italie (Belvédère, Garigliano), 1 palme en Indochine et 13 batailles inscrites au Drapeau. Après le RICM et le 3^e REI (ex RMLE), le 4^e RTT restera (avec le 7^e RTA) l'un des régiments d'infanterie les plus décorés de France. Devise gravée sur l'insigne régimentaire : « Sous la protection d'Allah ».



FEDERATION REGIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
1939-1945, T.O.E., A.F.N et OPEX VICTIMES DE GUERRE de la CORSE
Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre

1 rue Brissac - Paris -

Reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 22 janvier 2022

La Fédération Régionale des Anciens Combattants 39/45 –T.O.E – A.F.N et OPEX tiendra son Assemblée Générale annuelle le samedi 22 janvier 2022 à 10 heures dans la salle d'honneur de la maison du combattant. Cette assemblée se déroulera en même temps que celles des associations « Le Souvenir Français » et des « Anciens du Train »

A l'issue, un repas sera pris en commun au « Café Restaurant Napoléon »

En espérant que vous serez nombreux à vouloir retisser les liens que la pandémie a plus ou moins distendus.

MENU : apéritif, vin ,café, galette des rois,

Filet de poulet sauce forestière accompagné d'une mousseline de pommes de terre (1)

ou Saumon rôti avec riz basmati (2)

ORDRE DU JOUR

1/ Allocution et rapport moral du Président

2/Compte rendu et prévisions d'activité par le secrétaire général

3/Bilan financier et budget prévisionnel par trésorier général

4/Questions diverses : Notez d'ores et déjà que notre association 39/45 est à la recherche d'un porte drapeau et d'un trésorier.



BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM ET PRENOMS :

Participera à l'assemblée générale ☐

Ne participera pas à l'assemblée générale ☐

Participera au repas ☐

Ne participera pas au repas ☐

Nombre de participants :

Montant :(**30 euros** par personne, **chèque à l'ordre de la Fédération 39/45**)

Nombre de menu (1)

Nombre de menu (2)

Bulletin de participation, accompagné du chèque, à retourner avant le **17 janvier 2022** à :

Fédération Régionale des A/Combattants 39/45. Maison du combattant 1, Bd Sampiero 20000 Ajaccio



Le mot du trésorier : Appel à cotisation 2022

Chères adhérentes et adhérents,

Toute association a des frais inhérents à son activité: bureautique (papier, enveloppes) toner pour l'imprimante, journal (frais d'expédition), gerbes pour le monument aux morts, cotisation ADAC et au siège à Paris. Ceci est payé avec VOTRE cotisation !

Alors, si à la fin du mois de mars la moitié de notre Fédération n'a toujours pas payé sa cotisation, de quoi allons-nous vivre le reste de l'année ?

Aussi, sans attendre le rappel, adressez-nous votre chèque **avant le 31 mars 2022**.

Le montant est de 25 euros, ou 15 euros pour les veuves.

Nom et Prénom :

Chèque de :

A adresser avec le présent papillon découpé à:

Fédération 39-45, Maison du Combattant, 1 Bd Sampiero, 20 000 AJACCIO